



MAC APS – Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Prévention et de Sécurité – 34h

DESCRIPTION

Cette formation continue (Maintien et Actualisation des Compétences) s'inscrit dans le cadre du recyclage obligatoire permettant le renouvellement des demandes de Cartes Professionnelles des employés des métiers de la sécurité privée

Code CPF : Formation non éligible au CPF

Référence Formation : CEC-APTCQP-04

Objectifs

- Maintenir et actualiser les compétences d'agent de prévention et de sécurité
- Mettre à jour sa pratique professionnelle au regard de l'évolution réglementaire et technique
- Renouveler la validité de sa carte professionnelle délivrée par le CNAPS

Public

Personnes disposant d'une carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité

Attention : prérequis dans le cadre du renouvellement de la carte professionnelle

Suite à la parution du décret n°2022-198 du 17 février 2022, les ressortissants étrangers sans distinction (UE et Espace économique européen compris) doivent justifier pour obtenir ou renouveler leur carte professionnelle, d'un niveau de français B1 selon le cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. L'arrêté du 31 mars 2022 relatif à la vérification du niveau de maîtrise de la langue française (...) a fixé les documents recevables, pour justifier de ce niveau :

- Le diplôme national du Brevet
- Un diplôme attestant d'un niveau de connaissance du français au moins équivalent au B1 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe
- Un diplôme délivré par une autorité française ou à l'étranger, sanctionnant un niveau au moins égal au niveau 3 de la nomenclature nationale des niveaux de formation (par ex : CAP, BEP, Titre RNCP ou CQP/TFP de niveau 3 minimum...)
- Une attestation de réussite au test de connaissance du français (TCF) de France Education International, délivrée depuis moins de 2 ans et équivalant au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues
- Une attestation de réussite au test d'évaluation du français (TEF) de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, délivrée depuis moins de 2 ans et équivalant au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues

Le décret n° 2022-198 du 17 février 2022 prévoit également qu'il est possible de justifier du niveau B1 de connaissance de la langue française par :

- Une attestation de comparabilité délivrée par l'organisme ENIC-NABIC au vu d'un diplôme délivré à l'issue d'études suivies en français, par les autorités de l'un des pays dont la liste est fixée par l'arrêté NOR INTV20006315a du 12 mars 2020 (Etats francophones, Algérie, Maroc, Tunisie). Ces dispositions sont applicables à partir du 1er mai 2022.

Programme

Evaluation pédagogique préalable et personnalisée: 10 questions réponses courtes

Module 1 : GESTES ELEMENTAIRES DE PREMIERS SECOURS

- Intervenir face à une situation d'accident - Durée : 7 heures

Possibilité de dispense de ce module sur demande et sur présentation d'un certificat SST valide.

Module 2 : CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SECURITE

- Actualisation des connaissances relatives aux grands principes en cadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle. - Durée : 4 heures
- Principes de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité, non-discrimination, liberté de conscience, prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine, symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et respect qui leur est dû ; État de droit et le respect de l'ordre public. Durée : 3 heures

Module 3 : COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES

- Gérer les conflits - Maîtriser les mesures d'inspection filtrage Durée : 7 heures

Module 4 : COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes - Connaître les niveaux de risques associés
- Connaître les différents matériels terroristes - Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi-même – Protéger – Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme « tactique »
- Alerter les secours

Durée : 13 heures

Test d'évaluation

Prérequis

- Détenir une carte professionnelle en cours de validité permettant d'exercer dans les activités de surveillance humaine ou de surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage
- Détenir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS en cas de Carte Professionnelle périmée

Durée et organisation

- 4 jours - 34 heures
- Les personnes titulaires d'un brevet de secourisme en cours de validité sont dispensées de la journée de secourisme : 3 jours - 27 heures

Le délai d'accès moyen à une formation MAC APS pour les personnes dont la carte professionnelle est périmée, est de 3 semaines, sous réserve de respecter le processus d'entrée en formation et de posséder la condition tenant à la moralité.

Effectifs

1 - 12 personnes

Moyens pédagogiques

- Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc
- Support de cours individuel remis aux participants

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

- Locaux permettant l'exercice de rondes de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec poteaux fixes et comprenant des escaliers, un parking, des couloirs, des salles et une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feux réels.
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Blocs d'éclairage de sécurité
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS
- Mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation aux gestes de premiers secours
- Défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Cahier de suivi pour l'entretien sanitaire du matériel de secourisme
- Gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité
- Magnétomètre (détecteur de métaux portatif)
- Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation

MATÉRIELS PRÉSENTS DANS LE POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ PÉDAGOGIQUE

- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 10 points de contrôles et les points d'événement "incendie", "fuite d'eau" et "effraction".
- 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI).
- 3 téléphones, et leur mode d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente.
- une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès
- une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs
- un système de vidéosurveillance équipé de 19 caméras, dont une en 360°
- un registre de consignes
- un registre de clés, de badges et de visiteurs
- un bloc de permis de feu
- un ordinateur permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les 4 dernières sessions de formation.
- Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier

MATÉRIELS À DISPOSITION POUR LES MODULES SPÉCIFIQUES

- Arme longue de type AK47 ou AKSU
- Arme de poing de type CZ ou Glock
- Arme blanche fictive en plastique de type couteau ou machette
- Munitions factices de calibre 7,62x39 - 5,56 ou 223 mm, 9 mm
- Garrots de dernière génération à cliquet de type REVMEDX TX2
- Garrots de dernière génération tourniquet de type C-A-T
- Kit médical de secourisme tactique d'urgence
- Matériels pour improviser un garrot (ceintures, vêtements, cravate) ou une entrave (vêtements, ductape...)

Agrément

Agrément CNAPS n° FOR-092-2028-27-07-20230588297 jusqu'au 27/07/2028.. (Article L 612-14 du Livre VI du CSI : *L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient).*

Modalités d'évaluation

Attestation de formation en fin de formation

 Nous
contacter

TARIFS

- Prix individuel : 370 € H.T.
- Prix entreprise : 408 € H.T.
- Prix de groupe : 2925 € H.T.
- Prix parcours : Sur demande

RESPONSABLE(S)

SDIRI Youssef

STOLTZ Mathieu

 Voir la fiche sur le site

 Contactez-nous pour en savoir plus

© CECYS 2024